

Accord contesté : plus de 300 manifestants

L'accord signé avec le Medef leur est resté en travers de la gorge. CGT, FO et Solidaires l'ont redit, hier, haut et fort.



Rassemblés place du Théâtre, les manifestants ont ensuite gagné la préfecture en cortège. Une délégation y a été reçue en milieu d'après-midi.

L'accord interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi, présenté aujourd'hui en Conseil des ministres, ne passe pas chez les syndicats non-signataires.

Hier, un peu partout en France, CGT, Force ouvrière et Solidaires ont tenté de mobiliser. En Vendée, où on dénombre près de 40 000 demandeurs d'emploi (catégories A, B, C), et un taux de chômage supérieur à 8 %, la mobilisation - en période de vacances scolaires et avec une CFDT majoritaire en Vendée - n'a pas franchement été au rendez-vous.

Six cents manifestants selon les syndicats, 300 selon la police, le cortège rassemblé place du Théâtre, à La Roche-sur-Yon, n'avait rien de massif : « **Le monde s'individualise. On est dans le « chacun dans son pré carré », mais on va gagner quand même** », s'avance Antoine Charrier, porte-parole de Solidaires.

À la CGT, on veut se persuader que ce coup de semonce, à quelques courtes semaines de son examen au Parlement, peut amener à rectifier le tir en faveur des salariés, au moins partiellement : « **Nous demandons aux députés, en avril, de ne pas valider ce texte tel quel. Nous ne sommes pas contre une**

discussion, mais sur la base de nos revendications », résume Nicolas Rouger, secrétaire départemental de la CGT.

« Tout cela est inacceptable »

« **Des pans entiers du Code du travail sont amenés à disparaître. On va se battre jusqu'au bout** », insiste Philippe Rocheteau, secrétaire départemental de Force ouvrière. Pour les trois syndicats, l'accord fait l'unanimité contre lui.

Flexibilité à outrance, licenciements plus faciles, précarité accentuée, la pilule ne passe pas : « **Que ce soit le CDI « intermittent », l'impossibilité de refuser une mutation sous peine de licenciement où encore l'acceptation forcée de travailler sur une base annuelle réduite, de plus dans un département comme la Vendée où les salaires sont déjà très bas, tout cela est inacceptable** », juge un manifestant.

Quant à la mobilisation restreinte, le secrétaire de FO prend date : « **Le gouvernement aurait tort de sous-estimer la colère qui monte. On lutte pour être en capacité de mobiliser tout le pays.** »

Marc LAMBRECHTS.